

LISTE DE VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DE PRÉPARATION À LA CPC : ATELIER 3

Porter l'attention sur la mise en oeuvre

Ce feuillet d'information résume le travail que vous avez accompli à titre de membre d'un comité de spécialité qui a maintenant participé au troisième atelier dans le cadre de la transition de sa discipline vers La compétence par conception (CPC). Il sert également de liste de vérification des activités que vous pouvez réaliser à votre retour dans votre milieu.

Résumé de l'atelier 3

Durant l'atelier 3, votre comité de spécialité :

- a reconfirmé la version définitive des activités professionnelles fiables (APC) et a revu et validé le plan général d'évaluation;
- a validé les jalons associés aux APC;
- a révisé le contenu et l'état de la série de documents spécifiques à la spécialité;
- se concentrer sur le plan en préparation à la mise en oeuvre locale de la CPC d'ici le (insérer la date) et définir les lacunes et les mesures à prendre;
- conclure les discussions sur le moment de l'examen de la CPC et examiner les implications pédagogiques et logistiques ainsi que celles sur les autres spécialités connexes afin d'établir la date de l'examen de la CPC;
- a entrepris d'autres mesures _____

Activités spécifiques au programme : à réaliser dans votre milieu

Les directeurs de programme peuvent amorcer un certain nombre de tâches liées au programme dès la fin de l'atelier 3 sur la CPC. Voici quelques exemples :

- Continuez à approfondir vos connaissances sur la CPC. Invitez les enseignants et les résidents à prendre part à des discussions au sujet de la CPC et encouragez-les à parler de la CPC avec d'autres personnes (incitez-les à créer leur propre scénario de spécialité). Le changement se fera plus facilement si les gens comprennent et perçoivent les avantages de la CPC.
- Continuez à utiliser les outils d'évaluation, y compris les quatre grilles d'évaluation nationales, et modifiez l'approche en fonction de vos essais sur le terrain à ce jour.
- Assurez-vous d'avoir fait l'essai de l'intégration dans vos stages actuels des évaluations en milieu de travail d'après les nouvelles APC; servez-vous des APC actuelles pour observer, encadrer et documenter les progrès des résidents.
- Terminez la planification de votre programme d'études local (c.-à-d. les stages et les expériences de formation) et les évaluations en fonction du nouveau cadre; relevez les lacunes et formulez des recommandations de modifications.
- Commencez à réfléchir à la logistique de l'instauration du nouveau programme d'études et du calendrier des modifications.
- Continuez à utiliser les ressources et les mesures de soutien dont vous disposez pour faciliter le perfectionnement du corps professoral, la formation du comité de compétence, la mise en oeuvre de l'évaluation et tout autre élément pertinent. Recrutez d'autres personnes pour vous aider.
- Continuez de mobiliser vos enseignants, particulièrement en ce qui a trait à l'évaluation et au concept d'« encadrement » — évaluation aux fins d'apprentissage. Offrez les activités de perfectionnement dont vos enseignants ont besoin.
- Encouragez vos enseignants à mobiliser leurs résidents à prendre part à des discussions au sujet de la CPC et de l'incidence qu'aura sur eux cette initiative. Orientez les résidents vers la CPC et encouragez-les à « s'approprier » leur apprentissage.
- Habilez votre comité de compétence non seulement à délibérer au sujet des progrès des résidents, mais aussi à transmettre des rétroactions de qualité à ces derniers et à élaborer des plans afin d'optimiser l'apprentissage de chaque résident.